



Date : 01 / 12 / 2020

Début séance : 19h30

Fin séance : 23h30

Pages : 4

Conseil d'administration

Présents (12)

Gaëlle, Sylvie et Philippe ont participé au CA à distance
Stephan, Julien Jérôme, Emeline, Claire, Yann, Marc, Florian ainsi que Mathieu le salarié du club ont participé au CA en présentiel.

Absents (0)

Situation COVID / Situation financière

Mathieu est actuellement salarié à 80 % d'activités et Thomas Vadot qui est en service civique est à 100%.

L'académie continue de fonctionner car elle s'adresse aux joueurs de haut niveau.
Les autres joueurs sont actuellement en arrêt de badminton.

La mairie a souligné leur satisfaction concernant la gestion du club.

Remboursement des adhérents qui ont déjà pris leur licence :

- Financièrement, le club peut proposer un remboursement aux adhérents. Le CA à voter à l'unanimité en faveur d'un remboursement partiel. Après une proposition faite à chaque licencié, ce dernier choisira d'y répondre positivement ou non.
- Proposition d'un remboursement des licenciés actuels en fonction de leur catégorie de joueur. Un groupe de travail composé de Marc, Mathieu, Gaëlle et Julien va travailler sur la stratification. Une proposition serait effectuée en Décembre 2020.

Dans une optique d'équité, une vérification des licences des joueurs présents lors de la reprise des créneaux sera renforcée à partir du 20 Janvier. En effet, plusieurs joueurs ont profité du badminton à Talence avant le confinement sur l'année 2020-2021 alors qu'ils n'avaient pas fait leur demande de licence contrairement à d'autres qui eux étaient licenciés.

Nous sommes en attente du bilan de l'expert comptable que nous devrions recevoir prochainement.

Académie

Actuellement le paiement de l'académie par les joueurs se fait de façon trimestrielle. Au vu du contexte, la question se pose sur le basculement d'un paiement au mois de Janvier à Juin 2021. Le CA vote positivement en direction d'un paiement mensuel sur 6 mois de Janvier 2021 à Juin 2021 inclus.

Certains joueurs de l'académie souhaitent diminuer leur rythme d'entraînement et d'autres n'ont pas pu être présents au cours du mois Novembre suite au contexte sanitaire. Le CA a voté positivement à un avoir pour ces joueurs.

Une joueuse extérieure demande d'adhérer à l'académie pour le mois de Décembre. Le CA vote positivement à cette demande.

Un joueur souhaite passer de 3 entraînements à 5 entraînements semaine sur le mois de Décembre. Le CA vote positivement à cette demande avec modification de la tarification.

Suite aux différents cas qui ont été rencontrés, et des questionnements sur les clauses du contrat que le club a avec l'entreprise J2S, Stephan va se rapprocher de Hugo pour proposer certaines modifications.

La consommation de volants est de 50% plus importante que prévu. Ceci serait notamment dû à une qualité moindre des volants. Une discussion autour du partage du coût supplémentaire sera à discuter avec le prestataire J2S.

Un règlement à destination des joueurs de l'académie sera élaboré par Emeline, Claire et Florian.

Dans le but de faire évoluer l'académie, la création et l'affinement d'un projet autour d'un programme complet portant sur le développement de joueurs de haut niveau sont en cours. Un groupe de travail est mobilisé : Emeline, Sylvie, Julien, Stéphane. Une proposition plus précise sera développée et exposée au prochain CA.

Partenariat

Le renouvellement du partenariat avec l'entreprise J2S sera acté en Février 2021.

Salariés

Thomas Vadot est actuellement en service civique au club de Talence jusqu'à fin Février 2021 et vise à être professeur des écoles sur l'année 2021-2022.

Au vu de l'investissement de ce dernier dans son travail avec le club, le CA étudie la possibilité de proposer un partenariat avec lui entre Mars 2021 et Juin 2021.

Mathieu, notre salarié annonce son départ du club à la fin de Juin 2021 et demande une rupture conventionnelle.

Compétitions U17

Le CA vote positivement afin d'effectuer la demande auprès de la Fédé pour organiser les compétitions U17 sur les 3 prochaines saisons.

Partenariat

Le partenariat avec Génération Bad se finit à la fin de l'année 2020-2021.

Sport Approved est un magasin sur Mérignac et Bordeaux (rue des remparts) qui vend de l'équipement sportif. Cette entreprise peut créer une boutique en ligne pour le club de Talence. Le CA étudie cette piste concernant plusieurs éléments : gourdes, serviettes, masques.

Concernant l'appel d'offres autour des volants et des textiles, un groupe de travail va étudier ce dossier dès le début de l'année 2021 : Mathieu, Claire, Yann, Florian.

Ecole de bad

Les jeunes reprennent le badminton à partir du 15 Décembre.

Les membres du CA votent négativement à la mise en place d'un stage pendant les vacances de Noël.

Autres

Le club tient à remercier particulièrement Kim Ly Depaiva (licenciée à l'UST) et Guillaume Kroll (non licencié à l'UST) pour leur contribution dans la vie du club de Talence et les aides qu'ils ont apportées. Le CA vote positivement à une entrée gratuite sur des créneaux de jeu libre pour Guillaume Kroll au cours de l'année 2020-2021.

Emeline va nous communiquer sa proposition sur les olympiades proposées par le club prochainement.

L'organigramme de l'UST est validé sur la forme et à compléter sur le fond.